

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 51 (1959)  
**Heft:** 10

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Facteurs humains

Au cours d'une séance du bureau du Comité national mixte des facteurs humains qui s'est tenu à Baden le 6 octobre, différents projets de recherches de l'Agence européenne de productivité ont été mis à discussion.

Employeurs et travailleurs ont accordé une importance particulière au projet N° 2 concernant les problèmes sociaux et psychologiques posés par l'intégration des travailleurs étrangers dans l'industrie. Ce problème pourrait être étudié par M. Girod, de l'Université de Genève, avec la collaboration d'un corps scientifique et des organisations intéressées.

Un projet N° 8 concernant les recherches systématiques sur les conditions optima d'éclairage des postes de travail, présenté par le Comité national mixte des facteurs humains, n'a pas recueilli grande faveur au sein du comité international. Il n'en est resté qu'une proposition de recherches de la documentation existant sur ce sujet. M<sup>lle</sup> Rey, de l'Institut de physiologie de l'Université de Genève, pourrait être appelée à poursuivre cette affaire.

Les projets 4, concernant l'âge et l'adaptation au travail; 5, sur les problèmes d'ordre physiologique, psychologique et sociologique résultant de l'organisation du travail en équipes, et 7, relatif à la fatigue en fonction de l'âge, du sexe et des conditions de travail, auront de plus l'appui du Comité national mixte.

## Bibliographie

*La formation syndicale en Europe.* L'Agence européenne de productivité, qui constitue une des sections techniques de l'Organisation européenne de coopération économique, vient de publier une ample publication en deux volumes intitulée: *La formation syndicale en Europe.*

Cet ouvrage comble une lacune dans la documentation syndicale européenne. Il poursuit le double objectif de renseigner les syndicats sur les programmes et méthodes de formation syndicale des autres organisations et d'ajuster mieux sur ces bases les services de la Section syndicale de l'Agence européenne de productivité aux besoins de ces organisations. C'est à M. Raymond Goosse que l'on doit cette réalisation remarquable. C'est en effet la conclusion de sa longue enquête dans les pays d'Europe sur les activités de formation syndicale des confédérations nationales, des fédérations professionnelles ou d'industrie et parfois même des unions régionales qui sont des émanations de la confédération nationale, ainsi que celles des institutions spécialisées qui travaillent parfois dans ce domaine pour les organisations syndicales.

Les deux volumes de *La formation syndicale en Europe* étudient les activités de formation syndicale dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grèce et Irlande (tome I); Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse (tome II).

Le meilleur moyen d'apprécier cet ouvrage est naturellement de se reporter au chapitre consacré à la formation syndicale en Suisse. Un index très pratique permet de repérer aisément l'organisation qui intéresse le lecteur. C'est ainsi

que pour la Centrale d'éducation ouvrière, qui constitue comme on sait l'organisation compétente de l'Union syndicale suisse pour l'éducation ouvrière, l'index indique les pages 373, qui sert d'introduction, 559 qui résume les activités de la CEO, puis les pages auxquelles il faut se reporter pour avoir un résumé des différentes formes d'action de quelques fédérations affiliées à l'USS en matière d'éducation ouvrière.

Sans doute pourra-t-on considérer que les renseignements fournis dans cette documentation sont trop sommaires. On pourra regretter aussi que la Fédération suisse des typographes, qui a fourni un travail de pionnier en matière de formation des cadres syndicaux et d'éducation professionnelle ne soit encore mentionnée que pour mémoire dans l'index. Il est possible même que des erreurs soient constatées. Mais la présentation même de cet ouvrage en feuilles détachées, unies par une reliure mécanique, permettra d'obvier très facilement à ces inconvénients. Il suffira de mentionner les erreurs et de fournir la documentation nécessaire ou encore de compléter celle qui paraît insuffisante, pour que la Section syndicale de l'AEP perfectionne son œuvre. Les nouvelles feuilles imprimées seront transmises par ses soins à toutes les organisations qui sont en possession de cet ouvrage. Du point de vue pratique, c'est là une réussite qu'il convient de souligner. Elle constitue même un enseignement dont les organisations pourront faire leur profit. Car, avec ce moyen, il est possible en effet de mettre constamment à jour cette importante documentation avec le minimum de frais.

Nous recommandons vivement aux fédérations affiliées à l'USS de faire les démarches nécessaires auprès de la Section syndicale de l'Agence européenne de productivité, rue André-Pascal 3, Paris XVIe, pour obtenir cet ouvrage. Si de la discussion jaillit la lumière, il est encore plus certain que de la comparaison peut découler une amélioration des méthodes de formation des cadres syndicaux. Au siècle de la cybernétique et de la désintégration atomique qui devraient servir à des fins pacifiques, une formation systématique et plus ample des militants devient toujours plus indispensable. L'ouvrage de l'Agence européenne de productivité contribuera certainement à l'amélioration de ces méthodes.

Concluons ce trop bref commentaire en félicitant vivement la Section syndicale de l'Agence européenne de productivité pour cette réalisation remarquable dont nos organisations syndicales doivent maintenant savoir tirer le plus grand profit.

*Education ouvrière.* A l'instar des années précédentes, la division romande de la Centrale suisse d'éducation ouvrière publie une liste des conférenciers pour la saison 1959/1960. Elle est complétée par les adresses exactes de toutes les personnes dévouées qui se sont mises à disposition de nos organisations ouvrières pour varier le menu des assemblées syndicales et, surtout, pour y apporter ce supplément d'âme nécessaire plus que jamais à notre action syndicale.

On nous permettra bien d'attirer l'attention spéciale aussi bien des responsables de nos sections syndicales de la Suisse romande que des centres locaux ou régionaux d'éducation ouvrière sur quelques-uns de ces collaborateurs, auxquels il conviendrait de faire appel plus souvent.

C'est d'abord Henri Guillemin, attaché culturel à l'Ambassade de France, un des critiques littéraires les plus attachants de ce temps, doublé de surcroît d'un talent oratoire exceptionnel. Ses étincelantes chroniques de la radio ne laissent aucun de ses auditeurs indifférents. Pour la bonne et simple raison qu'il n'étaie pas ses jugements sur ceux de ses prédécesseurs, si grands soient-ils, mais s'efforce d'aller puiser la vérité aux sources. Depuis des années, M. Guillemin accepte de figurer sur la liste des conférenciers de notre Centrale suisse d'éducation ouvrière, bien que sa collaboration soit trop rarement sollicitée. Le moment nous semble venu de secouer cette apathie trop générale et de

ranimer la réjouissante audace des pionniers qui firent naguère la force de notre éducation ouvrière, par exemple dans les hauts lieux montagnards.

Il conviendrait de mettre également plus souvent à l'épreuve l'inépuisable dévouement de notre ami Alexandre Berenstein, avocat, professeur éminent à l'Université de Genève, qui est non seulement une autorité en matière de protection légale des travailleurs dans notre pays, mais également un des meilleurs connaisseurs de l'Organisation internationale du travail. Sa collaboration serait tout particulièrement souhaitable dans les cours d'éducation ouvrière organisés par les différentes fédérations affiliées à l'intention de leurs militants.

Il convient également d'attirer l'attention des organisateurs de conférences d'éducation ouvrière sur le nom de Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'Université de Genève. Outre les trésors de ses vastes connaissances, un sens aigu des réalités politiques, elle brille surtout par son extraordinaire honnêteté et son courage moral digne de faire des émules même dans le sexe masculin! Les auditeurs apprécieront tout particulièrement la clarté, la précision et la vigueur de son style.

Nous arrêtons là nos recommandations, non sans rappeler cette évidence que d'innombrables syndicalistes figurent dans cette liste des conférenciers, à commencer par les Pierre Aragno et Reymond, de Neuchâtel, les nestors actuels de l'éducation ouvrière en Suisse, ainsi que des Constant Frey, P.-H. Gagnebin, Emile Giroud, etc.

*La Suisse dans le nouvel équilibre mondial.* — Sous ce titre général, l'excellente *Revue économique et sociale* présente un numéro spécial élaboré en collaboration par la Société d'études économiques et sociales et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.

Au sommaire nous cueillons ces quelques titres qui constituent tout un programme: L'Europe dans le nouvel équilibre mondial, de Jacques Freymond; Ressources présentes et futures de l'Europe occidentale, de J. Chardonnet; Universalisme et régionalisme européen en droit international, de P. Guggenheim; L'Europe et les pays sous-développés, de G. Bauer; La position internationale de l'économie suisse, de W. Röpke; L'intégration européenne et les relations économiques de la Suisse avec le monde, d'O. Long; Assistance technique aux pays sous-développés, de J. de Rham, ainsi qu'un éditorial du professeur Jean Golay.

Cette publication de 147 pages sera d'une grande utilité à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes aigus posés par l'intégration économique européenne.

J. M.